

Les atouts de la formation

- Nos formateurs sont des professionnels en exercice dans leur domaine respectif, et transmettent des connaissances actualisées et directement issues de la réalité du terrain
- Accompagnement individuel personnalisé
- Méthodes pédagogiques actives et innovantes
- Apprentissage par l'action : Organisation d'évènements sportifs accueillant du vrai public

 CFA ASRUC Formation Normandie
37 rue de la Croix Vaubois
76130 Mont-Saint-Aignan

 06 34 28 21 42

 formation@asrouenuc.com

 www.asruc-formation.fr

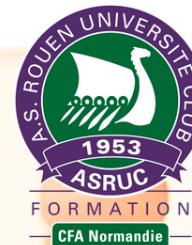


Rejoins-nous !
Scanne-moi



   asruc formation

Votre partenaire de formation !



BPJEPS

Spécialité éducateur sportif

Mention

Activités Physiques et Sportives de la Forme

Formation en apprentissage

Mont-Saint-Aignan

RNCP 41752

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES de Normandie
Sous réserve d'avoir l'effectif minimum pour ouvrir une session

N° de déclaration d'activité : 28760579576
UAI : 0763505X



BPJEPS

Activités Physiques et Sportives de la Forme

Diplôme national de niveau 4

Délivré par la **DRAJES** (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie)

Le titulaire d'un BPJEPS APSF exerce le métier de coach sportif. Il encadre en autonomie et en sécurité des activités à différentes finalités et contextes auprès de différents publics. Il s'adapte aux évolutions des pratiques et des publics, en intégrant la dimension santé et l'encadrement personnalisé, en small groupe ou grand groupe en salle, à domicile ou en extérieur. Il est force de proposition sur l'offre d'activités de sa structure et est en capacité de mener des projets et de les promouvoir.

Les champs d'intervention

- A - Les activités visant à développer la force, l'endurance de force, la vitesse ou à améliorer l'endurance cardio-respiratoire ou à augmenter la masse musculaire ou à favoriser la perte de poids ou améliorer une problématique physique
- B - Les activités visant une progression sportive en musculation, en haltérophilie, en force athlétique, ou dans les disciplines associées
- C - Les activités de bien-être visant à améliorer la souplesse et/ou à activer la coordination motrice

Compétences à acquérir

Bloc 1 : Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation

Transversalité entre les différents BPJEPS

Bloc 3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Conditions d'entrée

- Avoir au moins 17 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme (ex : PSC)
- Valider les TEP (VMA et tests physiques)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives de moins d'un an

Prise en charge du handicap

Le CFA accompagne les apprenants en situation de handicap ou présentant des difficultés particulières, en amont et tout au long de leur parcours de formation par l'intermédiaire d'un référent handicap.

Nous contacter.

Formation en apprentissage de 12 mois

- 2 à 3 jours / semaine en organisme de formation (présentiel ou distanciel)
- 2 à 3 jours / semaine en entreprise



Calendrier

• TEP (Tests d'Exigences Préalables)

11/05/2026 - 12/06/2026 - 04/08/2026
(Inscription obligatoire 1 mois avant la date)
Sous réserve d'habilitation de la DRAJES

• CALENDRIER DE LA FORMATION

Nous consulter à compter de février 2026

Coûts pédagogiques

Nous consulter pour connaître les modalités de financement des coûts pédagogiques hors apprentissage